



## N°2

du 06/09 au  
12/09/2023

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher.

### Observateurs

AXEREA, CA 18, CA 28, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, SCAEL, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de l'Indre, SRAL Centre.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**,  
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

## Colza

### RESEAU 2023-2024

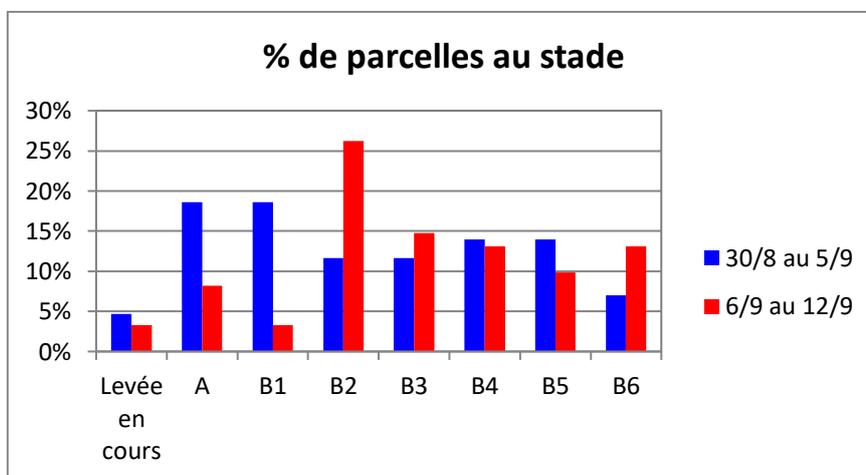
Le réseau est actuellement composé de 71 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 61 parcelles cette semaine.

### STADES DES COLZAS

On observe des gros écarts de stade entre les parcelles du réseau en lien avec les dates de semis, la pluviométrie avant et après semis et les types de sols.

Les parcelles les plus avancées sont à 6 feuilles avec mêmes des plantes déjà entre 7 à 8 feuilles quand les dernières levées sont en cours.

Pour les secteurs les plus secs (ligne Châteauroux-Bourges), certaines parcelles ne sont pas levées. Et pour celles qui le sont l'hétérogénéité de peuplement peut être très important. La viabilité de ces parcelles est déjà en question même avec le retour des pluies actuelles.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

### Contexte d'observations

Toujours peu de signalement dans les cuvettes comme la semaine dernière pour les petites altises.

**Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.**

Les premières altises d'hiver sont signalées (16 cuvettes) dans tous les départements de la région hors Loiret. Le nombre d'insectes capturés sont compris entre 1 et 4.

Le nombre de plantes avec dégâts mais aussi la surface foliaire mangée progressent très légèrement par rapport à la semaine dernière mais en restant très en dessous des seuils de risque. Ces dégâts peuvent être imputés soit aux petites altises encore présentes localement mais aussi au début de l'arrivée des grosses altises.

**Dans tous les cas**, vis-à-vis des dégâts foliaires plusieurs éléments sont à prendre en compte pour bien évaluer le risque :

1- *Le stade de la culture*

*Si le peuplement à 4 feuilles est suffisant pour assurer le potentiel de la culture, les plantes plus petites ne doivent pas être un indicateur pour évaluer le risque.*

***A ce jour, près de 50 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé 4 feuilles pour au moins 50 % du peuplement.***

2- *La proportion de plantes touchées et l'importance de la destruction de la surface foliaire.*

*Il est important de **ne pas dépasser ¼ de la surface foliaire détruite**. Ceci est encore plus important sur des stades très jeunes.*

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau.

**La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit être une priorité.**

### Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

**Pour rappel :**

**L'activité de l'altise d'hiver devient nocturne quelques heures après son arrivée dans les parcelles.**



L'altise d'hiver est résistante aux pyréthrinoïdes depuis de nombreuses années avec une baisse d'efficacité au champ. Il est important de noter que la résistance dite Super KDR se développent en région Centre-Val de Loire rendant dans ce cas-là complètement inefficace les pyréthrinoïdes.

Du côté petites altises, aucune résistance n'a été identifiée à ce jour.

### Pour aller plus loin



Retrouver les informations sur [la biologie](#) et [les résistances aux pyréthrinoïdes](#). Mise à disposition d'un outil d'évaluation du risque par Terres Inovia : [Estimation du risque lié aux grosses altises adultes](#)

## PUCERON VERT DU PECHER

### Contexte d'observations

Quatre parcelles signalent la présence des pucerons verts : Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire. Une seule parcelle atteint le seuil de risque de 20 % mais le stade de cette parcelle est déjà de 7 feuilles à 30 %.

**Pour évaluer le risque**, il faut croiser le stade de sensibilité ( $\leq 6$  feuilles) et le dépassement du seuil de 20 % de plantes porteuses. **Pour les parcelles à plus de 6 feuilles**, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour l'instant. **La surveillance doit se maintenir pour les parcelles à moins de 6 feuilles.**

### Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

### Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

### Pour aller plus loin



Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

## AUTRES OBSERVATIONS

Des **dégâts de limaces** sont toujours signalés ponctuellement. Les pluies observées depuis le week-end doivent conduire à contrôler les parcelles en cours de levée et celles avec des développements végétatifs encore faibles.

Des **larves de tenthrèdes** sont observées sur plantes dans le Cher, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire mais pour l'instant sans surface foliaire détruite. **Evolution à surveiller avec attention.**

Toujours quelques dégâts de pigeons.

Des dégâts de noctuelles terricoles sont signalés dans une parcelle de l'Indre-et-Loire.